



Avis de Soutenance

**Gwenelle PELARD**

**Droit - EDSJP Toulouse**

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*L'introduction des familles de fait dans le droit de la famille*

dirigés par Madame Claire NEIRINCK

Soutenue le **lundi 05 décembre 2016** à 14h

Lieu : 2 rue du doyen Gabriel Marty 31042 Toulouse  
salle des thèses

**Composition du jury proposé**

Mme Claire NEIRINCK	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de these
Mme Virginie LARRIBAU-TERNEYRE	Université de Pau et des pays de l'Adour	Rapporteur
M. Jean-Jacques LEMOULAND	Université de Pau et des pays de l'Adour	Rapporteur
Mme Solange MIRABAIL	Université Toulouse 1 Capitole	Rapporteur

**Mots-clés :** famille, droit, alliance, filiation

**Résumé :**

Les familles de fait ont considérablement augmenté ces dernières années. Ce phénomène s'explique par l'évolution des mœurs, directement ou indirectement associée à la montée en puissance de l'individualisme et à la maîtrise de la procréation. Le phénomène de multiplication de ces familles a donné lieu à des revendications de plus en plus nombreuses au fil des années qui ont ébranlé les principes fondateurs du mariage. Les récentes réformes en droit de la famille ont marqué le passage d'un couple potentiellement procréateur à un couple ayant des relations sexuelles. Ce passage a remis en cause les règles relatives à la filiation mais aussi celles liées à l'ordre social. L'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe a établi un nouveau mariage, reposant essentiellement sur un rapport affectif. Derrière la question du mariage se cache le problème d'accès à l'enfant.